

PROFIL STAGIAIRE

Employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques

PRÉREQUIS

Certificat d'aptitude médicale avec mention « Aptitude médicale au poste de travail ».

OBJECTIFS

- Effectuer l'analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques.
- Choisir, savoir utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection collective (EPC) adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail
- Etablir des consignes relatives aux conditions d'utilisation
- Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
- Rédiger un mode opératoire à intégrer au plan de prévention et de le faire appliquer

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation Action (40% théorique – 60% pratique)

Méthode interactive alternant des exposés, des échanges sur les expériences, des études de cas, des vidéos et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté formation amiante du 23 février 2012.

VALIDATION

Test théorique & Pratique sur la plateforme pédagogique

Délivrance d'un Certificat SS4 INRS OPPBTP selon les résultats de l'évaluation.

DUREE DE LA FORMATION

- 5 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

COÛT DE LA PRESTATION

- **FORFAIT** pédagogique [par personne] : **1100,00 €** net de taxe

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

Certificat SS4 ayant une validité de 3 ans

Un diplôme : Encadrant amiante SS4

PROGRAMME

Date mise à jour 18/03/2020

❖ L'amiante : le minéral

- Les origines, les propriétés physico-chimiques de l'amiante
- Savoir identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Connaître les produits de substitution
- Présentation des techniques de recherche de l'amiante
- Savoir identifier les terrains amiantifères et mettre en place des actions de prévention

❖ Les risques liés à l'exposition à l'amiante

- Les enjeux de la prévention
- Les mécanismes d'intoxication, les pathologies et les maladies professionnelles
- La prévention des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Risques électriques, Risques chimiques, Chute de hauteur

❖ Maitrise de la Documentation SS4

- Logigrammes DGT (2015) (Industrie / Bâtiment)

- Le document unique

- Les modes opératoires

❖ Dispositions réglementaires

- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés
- Les droits individuels et collectifs des travailleurs
- Les diagnostics obligatoires
- Les prélèvements d'air, (Techniques et objectifs)
- Rôles et missions des Propriétaires, Entreprises, Intervenants, CHSCT, Médecin du travail.

- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes.

- Les sanctions

- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets

❖ Pratique sur un chantier école Organiser et suivre un chantier

- Evaluer les risques et définir des mesures de prévention lors d'interventions sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante l'information personnelle des travailleurs

- La fiche d'exposition

- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, faire appliquer les méthodes et procédures suivantes :

- Etablir des modes opératoires

- Choisir des méthodes de travail (méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante)

- Définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

- Assurer la traçabilité des opérations et le suivi des expositions

- Connaître et savoir mettre en place les mesures de protections collectives et individuelles

❖ Intervenant :

Formateur certifié INRS OPPBTP